

le *Tsoung-li Yamen*; il a été transformé le 24 juillet 1901 en *Wai Wou pou*, et a préséance sur les six autres ministères.

Depuis 1900 ces ministères ont été transformés, d'autres ont été créés; ils comprenaient outre le *Wai Wou Pou*, le *Li Pou*, Ministère des Offices civils, le *Min Tchong Pou*, Ministère de l'Intérieur, créé en 1906, le *Tou Tch'i Pou*, ancien *Hou Pou*, Ministère des Finances, le *Hio Pou*, Ministère de l'Éducation ou de l'Instruction publique, créé en 1903; le *Fa Pou*, Ministère de la Justice; le *Lou-Kioum Pou*, Ministère de la Guerre, créé en 1907; le *Haï Kioum Pou*, Ministère de la Marine; le *Noung Koung-chang Pou*, Ministère de l'Agriculture, des Travaux et du Commerce, créé en 1903; le *Yu tch'ouan Pou*, Ministère des Postes et des Communications, comprenant la navigation à vapeur, les postes et les télégraphes, créé en 1906, le *Li Pou*, remplacé par le *Tien li Youen*, Ministère des Rites; le *Li Fan Pou*, transformation du *Li Fan Youen*; le *Sioun King Pou*, Ministère de la sûreté publique; les ministères n'ont plus qu'un Président et deux Vice-Présidents.

**LA COUR DES CENSEURS** Un contrôle de tous les fonctionnaires est exercé par une Cour des Censeurs *Tou Tch'a youen*, qui comprenait deux présidents, l'un Mandchou, l'autre Chinois, quatre vice-présidents, vingt-quatre officiers, mandchous et chinois, distribués en six « Cours partielles » et trente-huit censeurs *Che-wou-tao-kien tch'a Yu-che*, répartis dans quinze « Cours provinciales ». Ces censeurs jouissent d'une grande liberté de parole: Ou K'o-tou, secrétaire du Tribunal des Offices civils, ancien censeur pour le Ho Nan protestant contre le décret considéré par lui comme illégal qui donna en 1875 le trône au prince Tsai-tien (Kouang-Siu) s'étrangla pour donner plus de force à ses arguments. La réputation du célèbre Tchong Tchoung commença avec le rapport dans lequel, étant censeur, il dénonça en termes virulents le traité signé à Livadia en octobre 1879 par Tch'oung Heou, rapport qui eut pour résultat la condamnation à mort de l'infortuné diplomate et la reprise des négociations de la Chine avec la Russie.

**LES FONCTIONNAIRES** Tous ces fonctionnaires sont désignés d'une manière générale par les Européens sous le nom de *mandarin*, inconnu des Chinois, qui vient du mot portugais *mandar*, commander. En réalité ils sont appelés *kouan*; il y a neuf degrés de fonctionnaires qui se distinguent par la boule ou bouton porté sur le chapeau officiel (en commençant par le rang le plus élevé: pierre rouge transparente ou rubis, corail, saphir, lapis-lazuli, cristal, pierre de lune, or uni, or ciselé, argent), la broderie de la poitrine (celle des fonctionnaires civils représente un oiseau: grue, faisan doré, faisan, oie sauvage, faisan argenté, héron, canard mandarin, caille, geai à longue queue; celle des fonctionnaires militaires représente un quadrupède: licorne, lion, léopard, tigre, ours noir, chat-tigre, ours tacheté, phoque, rhinocéros), et enfin par la boucle de la ceinture (jade et rubis or et rubis, or ciselé, or ciselé avec bouton d'argent, or uni et bouton d'argent, nacre, argent, corne, corne de buffle). Les fonctionnaires jusqu'au grade de *tao t'ai* inclusivement sont appelés *Ta-jen* (grand homme) ce qui correspond à Excellence; de *Tche-fou* à *Tche-hien*, *Ta Lao-ye* (grand vieux père), très honoré; les autres *Lao-ye* (vieux père), honoré.

**LES LETTRÉS** Les fonctionnaires civils étaient recrutés parmi les lettrés qui passent les examens de *sieou ts'ai* (bachelier), de *kiu-jen* (licencié), de *tsin che* (docteur); le premier titre s'obtient dans les villes préfectorales, le second dans la capitale de la province, et le troisième seulement dans un concours triennal à Pe-king; les premiers de ces candidats portent les titres de *Tchouang youen*, *T'ouan houa*, *Pang yen*, *Tch'ouan lou*; les plus heureux deviennent *Han-lin* (aca-

démiciens), c'est-à-dire membres du *Han lin youen* (Collège des académiciens), présidé par le *Tchang youen hio che*. Diverses sortes de distinctions sont accordées pour les services publics: la principale est le *ling tche* (plume) dont il y a trois grades correspondant à des degrés de distinction: la plume de paon à trois yeux (*San Yen Houa Ling*), à deux yeux (*Chouang Yen Houa Ling*), à un œil (*Tan Yen Houa Ling*), enfin la plume de corbeau ou plume bleue (*Lan Ling* ou *Lao Koua Ling*); la principale distinction pour les militaires est le *Hing koua* ou *Houang Makoua* (jaquette jaune) qui a été accordée à des étrangers comme Gordon et Prosper Giquel. Il y a neuf degrés de noblesse héréditaire: *Koung*, *Heou*, *Pe*, *Tseu*, *Nan*, *K'ing Tch'e Tou Yu*, *K'i Tou Yu*, *Yun K'i Yu*, *Ngen K'i Yu*; on traduit parfois en Europe les premiers titres par Duc, Marquis, Comte, Vicomte, Baron. Le descendant de Confucius porte le premier titre de noblesse; cette noblesse peut être personnelle, peut ne durer qu'une ou deux générations; peut être au contraire ascendante, c'est-à-dire que l'on anoblit un certain nombre d'ancêtres directs du fonctionnaire qui mérite des honneurs.

**ORGANISATION ACTUELLE** Le *Kioum Ki tch'ou*, le *Nei-ko* et le *Tcheng Wou tch'ou*, composé de membres et des Présidents des Ministères, ont été supprimés par un décret du 8 mai 1911 et ont été remplacés par un Cabinet et un Conseil Privé; les Présidents des Ministères prenaient le titre de Ministres. Le Cabinet composé de Ministres d'État comprend le Premier Ministre responsable et les Ministres des Affaires étrangères; des Affaires civiles; des Finances; de l'Éducation; de la Justice; de l'Agriculture, Industrie et Commerce; des Postes et Communications; des Pays tributaires; les Ministres de la Guerre et de la Marine ont le droit d'adresser leurs rapports au Trône, sans les faire passer par le Cabinet. Le Conseil Privé, créé par le décret impérial du 8 mai 1911 comprend les conseillers personnels de l'empereur et se compose d'un Président, d'un Vice-Président, de trente-deux conseillers ordinaires et de dix conseillers techniques; ces derniers n'ont pas le droit de vote.

**GOVERNEMENT PROVINCIAL** Les provinces sont divisées en *Fou*, préfectures, *T'ing*, sous-préfectures indépendantes, *Tche-li tcheou*, départements indépendants, *Tcheou*, département dépendant d'un *Fou*, et *Hien*, district dépendant d'un *tcheou* ou d'un *tche-li tcheou*.

A la tête de la province est placé un *Tsoung tou*, Gouverneur Général ou un *Siu fou*, gouverneur. Le *Tsoung tou* porte aussi les titres de *Tche-kiun*, de *Tche-t'ai*; comme Président du Ministère de la Guerre, il porte le titre de *Pou t'oung*; il y a en Chine huit *Tsoung tou*; le *Tche-li Tsoung tou*, le *Liang* (deux) *Kiang Tsoung tou* (Provinces de Kiang Sou, Ngan Houei, Kiang Si), le *Min Tche Tsoung tou* (Fou kien, Tche kiang), le *Liang Hou Tsoung tou* (Hou Pé, Hou Nan), le *Liang Kouang Tsoung-tou* (Kouang Toung, Kouang Si), le *Yun Kouei Tsoung-tou* (Yun-nan, Kouei tcheou), le *Chen Kan Tsoung tou* (Chen Si, Kan Sou), le *Se tch'ouan T'soung tou*. Le *Siu fou* porte aussi les titres de *Fou t'ai* et de *Fou kiun*; il y a quatorze *fou t'ai*, un dans chaque province sauf dans le Tche-li, le Fou Kien, le Chen Si et le Se Tch'ouan, qui n'en ont pas; en revanche il n'y a que des *fou t'ai* et pas de *tsoung tou*, dans les provinces de Chan Toung, Chan Si et Ho Nan dont les gouverneurs relèvent directement de l'administration centrale. Le Gouverneur Général et le Gouverneur sont désignés ensemble sous le titre de *Tou Fou* ou de *Liang Youen*.

Au-dessous du *Fou t'ai* est placé le *Pou Tchong Che-se* ou *Fan t'ai*, le trésorier; puis le *Ngan tch'a Che se* ou *Nié t'ai*, le juge provincial; ces deux fonctionnaires sont désignés comme les